



Fonds de garantie d'assurance

Par **Azor**, le **16/02/2011** à **12:37**

Bonjour,rnrnUn ami vient de recevoir une mise en demeure pour rembourser un fonds de garantie, apparemment correspondant à un accident de la route sans assurance, qu'il avait eu en 1997. rnrnIl est très étonné de recevoir cela si tard..Il n'avait jamais rien reçu auparavant....rnrnIl ne peut pas payer la somme réclamée, il est au RSA, quels sont ses recours?? rnY a-t-il prescription?? Sa compagne peut-elle être concernée par cette dette?? ou sa mère qui a 87 ans???rnrnMerci pour vos conseils!

Par **Azor**, le **17/02/2011** à **11:52**

Bonjour,rnrnPersonne ne peut me renseigner??rnrnHier soir à 19h, nouvel appel menaçant, elle lui a dit qu'il était interdit d'inclure une **dette pénale** dans un dossier de surendettement, qu'ils allaient bloquer son compte à la BDF.....et que même si il n'était pas solvable il devrait rembourser....rnrnCe matin de nouveau un appel encore plus menaçant, disant que même les comptes de sa compagne allaient être saisis.rnrnElle dit qu'il avait dû recevoir des courriers à l'époque, lui me certifie que non!! rnElle dit qu'il n'y a pas eu de jugement au tribunal....rnrnEst-ce de l'intimidation? rnrnComment peux-t-on débarquer chez les gens au bout de 14 ans , sans aucun précédent, et menacer comme ça!! Si il doit payer, et **seulement si il doit!**, il demandera un échéancier par rapport à son RSA, mais il faudrait quand même qu'il ait des documents, un dossier, quelque chose quand même!!!!rnrnMerci de vos conseils!!